

# Les futurs patrons ont leur école

Une trentaine de chambres de commerce et d'industrie (CCI) proposent leur propre école de managers. Exemple en Vendée.



La promotion 2010 de l'École des managers de La Roche-sur-Yon avec un formateur.

Ce jeudi après-midi, le cours est dispensé par un expert-comptable. La douzaine d'élèves âgés de 22 à 43 ans, ne perd pas une miette des explications du professionnel des chiffres et des bilans. Un domaine que peu connaissent, mais qu'il est indispensable d'appréhender quand on a l'intention de devenir chef d'entreprise. Tout comme le management, la stratégie, le marketing, la communication...

La majorité de ces adultes sont fils ou filles de patrons. Les quelques autres ont des responsabilités dans leur entreprise. Tous s'appêtent ou envisagent dans quelques années à remplacer leur patron près de la retraite. C'est pour les former à la direction d'entreprise que 31 chambres de commerce et d'industrie (CCI) ont ouvert une école des managers. La CCI

de La Roche-sur-Yon est l'une d'elles.

« En 2004, on a constaté qu'un tiers des chefs d'entreprises vendéens de plus de 10 salariés avaient plus de 55 ans, explique Luc Avo, responsable du service formation à la CCI de La Roche-sur-Yon. Nous nous sommes alors mobilisés pour ouvrir une école des managers, de manière à préparer de futurs chefs d'entreprise. »

Un courrier adressé à 563 dirigeants et à plus de 700 interlocuteurs économiques et politiques a reçu un écho favorable. Depuis, cinq promotions ont formé 39 managers.

La formation se déroule sur 12 mois, de janvier à décembre, à raison de deux jours par semaine, les jeudis et vendredis. « On est dans une démarche de formation-action, note Luc Avo. Les futurs chefs d'entreprise

peuvent réinvestir au quotidien ce qu'ils apprennent ici. »

Il n'y a pas de niveau particulier requis pour suivre la formation. Et ceux qui souhaitent l'étaler sur plusieurs années, peuvent l'acquérir par modules. « Notre objectif est d'amener des personnes qui ont souvent une formation technique à une responsabilité globale. De manière à ce que le futur patron acquière sa crédibilité et sa légitimité comme patron. »

À l'issue de leur formation (8 500 € financés par les entreprises via les fonds de formation), les futurs patrons reçoivent un titre RNCP (registre national de certification professionnelle) de niveau bac + 3. Ils se retrouvent aussi régulièrement pour échanger au sein d'un club de managers.

■ [www.reseau-edm.com](http://www.reseau-edm.com)